

Communiqué de presse

Berne, le 2 mai 2007

Le Conseil Fédéral recommande l'acceptation de l'initiative contre-nature des radicaux zurichoïses

Le revirement du Conseil Fédéral est un véritable coup de poignard à la préservation du patrimoine naturel et historique de la Suisse

17 organisations de protection de l'environnement et du patrimoine ont pris connaissance avec dépit de la volte-face du Conseil Fédéral à propos du droit de recours des organisations environnementales. En acceptant de soutenir l'initiative qui vise de facto à l'abrogation du droit de recours, le Conseil Fédéral se déjuge, se décrédibilise et désavoue le parlement, l'opinion publique et le travail des organisations.

L'initiative populiste lancée par le parti radical zurichoïse veut supprimer de facto l'application du droit de recours des organisations de protection de l'environnement et du patrimoine, qui représentent 1 million de membres en Suisse. Jusqu'alors, le Conseil Fédéral avait toujours défendu le principe même du droit de recours comme instrument correctif nécessaire face aux pressions visant à contourner les lois de protection de l'environnement. Le 13 septembre dernier, il avait encore indiqué: „L'initiative enfonce des portes ouvertes. Une limitation supplémentaire du droit de recours ne serait pas conforme au droit. Le Conseil Fédéral recommande ainsi le rejet de l'initiative.“

Le Conseil Fédéral désavoue le compromis du parlement

Le parlement a clos en décembre dernier les débats sur les restrictions apportées à l'Etude d'Impact sur l'Environnement EIE et le droit de recours des organisations. Après trois jours de discussion, le parlement avait formulé un compromis. Malgré les nombreuses restrictions et chicanes bureaucratiques ajoutées, les organisations de protection de l'environnement ont décidé de ne pas lancer de référendum. La décision du Conseil Fédéral désavoue ce travail de longue haleine.

Les organisations comptent sur le bon sens du Parlement

Les organisations comptent sur la fidélité du Parlement à ses propres décisions pour rejeter encore une fois l'initiative des radicaux zurichoïses. Elle doit être soumise au peuple sans contre-projet et sans délai inutile. Les organisations sont confiantes sur le fait que les suisses et les suisses sont attachés à la préservation des valeurs naturelles et patrimoniales dans le respect du droit.



SCHWEIZER
HEIMATSCHUTZ



GREENPEACE



•••equiterre



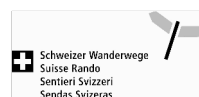
Schweizer Alpen-Club SAC
Club Alpin Suisse
Club Alpino Svizzero
Club Alpin Swizzer



Viva
la GREINA



SCHWEIZERISCHE ENERGIE-STIFTUNG
FONDATION SUISSE DE L'ENERGIE



Renseignements complémentaires: ; François Turrian, ASPO/BirdLife-Suisse, 079 318 77 75 (coordination romande), Raimund Rodewald, Stiftung für Landschaftsschutz, 079 406 40 47; Beat Jans, Pro Natura, 076 346 86 43; Philipp Maurer, Heimatschutz, 079 737 60 77; Hans-Peter Fricker, WWF, 078 850 19 49; Adrian Schmid, VCS, 076 342 39 51



SCHWEIZER
HEIMATSCHUTZ



GREENPEACE



•••equiterre



Schweizer Alpen-Club SAC
Club Alpin Suisse
Club Alpino Svizzero
Club Alpin Swizzer



iniziativa
da las alps

Viva
la GREINA



SCHWEIZERISCHE ENERGIE-STIFTUNG
FONDATION SUISSE DE L'ENERGIE

